

48.—Etant lu le 14e item de l'ordre du jour, ledit projet de règlement est en conséquence lu une première fois.

49.—Etant lu le 19e item de l'ordre du jour,
Ordre est donné de le biffer.

50.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de lire une 1ère, une 2ème et une 3ème fois, un projet de règlement à l'effet de prohiber la construction de garages sur la rue Mentana,

Ledit projet de règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. ST-PIERRE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit projet de règlement soit maintenant lu une deuxième et une troisième fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit projet de règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Ledit projet de règlement est alors lu une deuxième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. ST-PIERRE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit projet de règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit projet de règlement est en conséquence lu une troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. ST-PIERRE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

51.—L'item "Rapport du Bureau des Commissaires, recommandant que le Règlement No 432 soit amendé" qui se trouve au bas de l'ordre du jour, est

Renvoyé à la Commission de Législation.

52.—M. l'éch. DUBEAU, appuyé par M. l'éch. LORANGER,

Propose: Que le 2ème item de l'ordre du jour soit maintenant pris en délibération.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Bastien, Mayrand, Turcot, Houlé, Ménard, Vandéjac, Loranger, Dubeau, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Lavergne—16.

Contre: L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd—5.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires re achat d'un terrain pour l'établissement d'un bain dans le quartier LaFontaine.

M. l'éch. DUBEAU, appuyé par M. l'éch. LORANGER,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Giroux, Houlé, Ménard, Vandéjac, Loranger, Dubeau, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Lavergne—18.

Contre: L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd—4.

Ladite proposition est ainsi adoptée et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Greffier-Adjoint de la Cité.

48.—The 14th order of the day being read, said by-law was accordingly read a first time,

49.—The 19th order of the day being read, the same was Ordered: To be struck.

50.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit the erection of garages on Mentana street.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. ST-PIERRE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That Rule 84 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading, and

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. ST-PIERRE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly a third time and agreed to.

On motion of Ald. ST-PIERRE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with the City Clerk for security.

51.—The item "Report from the Board of Commissioners, recommending that By-law No. 432 be amended", at the foot of the order of the day, was

Referred to the Legislation Committee.

52.—Ald. DUBEAU moved, seconded by Ald. LORANGER,

That the 2nd order of the day be now taken up.

The Council divided thereon:

Yeas: Bastien, Mayrand, Turcot, Houlé, Ménard, Vandéjac, Loranger, Dubeau, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Lavergne—16.

Nays: L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd—5.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Said order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to purchase a site for a bath, LaFontaine Ward,

Ald. DUBEAU moved, seconded by Ald. LORANGER,

That said report be adopted.

The Council divided thereon:

Yeas: Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Giroux, Houlé, Ménard, Vandéjac, Loranger, Dubeau, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Lavergne—18.

Nays: L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd—4.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst.-City Clerk.